

## **Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres recrute pour la délégation outre-mer – antenne de GUYANE un**

### **Chargé de projet « Animation et valorisation du site de la Savane Sarcelle (Mana, Guyane) » en Volontariat de Service Civique**

Créé par la loi du 10 juillet 1975, le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, établissement public administratif de l'Etat, a pour mission de mener en partenariat avec les collectivités territoriales une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral et des rivages lacustres, en veillant au respect des sites naturels et de l'équilibre écologique. Les services nationaux sont situés à Rochefort et l'établissement dispose d'une antenne à Paris et de 10 délégations de rivages.

#### **Description de la délégation outre-mer et de ses antennes**

La délégation outre mer est basée en métropole et coordonne l'action de 6 antennes permanentes situées dans les régions outre-mer. Elle met en œuvre, sous l'autorité du directeur de l'établissement, la politique de préservation des rivages de l'outre-mer qui est proposée par les conseils de rivages puis validée par le conseil d'administration. Elle est composée d'une vingtaine d'agents répartis dans les antennes outre-mer et de 3 agents en métropole.

Un délégué-adjoint, en poste en Guadeloupe, assure le pilotage et la coordination de l'action des antennes du Conservatoire sur les rivages français d'Amérique (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Saint- Barthélémy). Ces antennes mettent en œuvre et assurent le suivi au niveau local des programmes et des actions menées par la délégation pour l'Outre-mer sous l'autorité directe du délégué de rivages.

L'antenne de Guyane est composée d'une responsable et d'un chargé de mission qui mettent en œuvre et assurent le suivi au niveau local des programmes et des actions de la délégation pour Mayotte.

Au premier janvier 2018, les sites administrés par le Conservatoire à Mayotte couvrent une surface de 48 000 hectares dont la plus grosse part est située sur le Domaine Public Maritime.

#### **Description des missions**

En 2015, le Conservatoire du littoral a validé un projet d'intervention foncière sur le secteur de la Savane Sarcelle, polder rizicole créé sur la commune de Mana (Guyane) dans les années 1980. Ce site, d'une richesse écologique exceptionnelle, fait l'objet d'enjeux socio-économiques divers et parfois antagonistes : érosion littorale record, déprise de la riziculture et développement de nouvelles filières agricoles, gestion hydraulique complexe, potentiel de développement de l'écotourisme, chasse non encadrée....

L'intervention du Conservatoire sur ce site a consisté, dans un premier temps, en la réalisation d'une expertise écologique confiée à l'association GEPOG et en la réalisation d'une étude socio-économique. Deux études sur l'évolution des activités agricoles à Mana et plus spécifiquement sur polder sont en cours, à l'initiative de la direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt et de la Chambre d'Agriculture de Guyane.

Par ailleurs, le site de la Savane Sarcelle est l'un des sites pilotes du programme national « Ad'apto » porté par le Conservatoire et visant à expérimenter une gestion souple du trait de côte. Ce programme fait l'objet de financements européens au titre du programme LIFE.

Tous ces éléments doivent maintenant permettre, avec toutes les parties prenantes, d'entrer en phase opérationnelle pour la mise en œuvre d'un projet de développement durable du site : rédaction du plan de gestion, acquisitions foncières, conventionnements avec les gestionnaires et exploitants, lancement des premiers travaux.

Sous l'autorité et le pilotage de la responsable d'antenne de Guyane et du délégué adjoint aux rivages français d'Amérique, le chargé de projet assure plus particulièrement les actions suivantes :

*Mettre en place et animer le processus de concertation :*

- préparer la mise en place du comité de pilotage du site (préparation des convocations, rédaction des comptes-rendus, ...) et des comités techniques ;
- organiser des réunions avec les partenaires (collectivités locales, PNR, services de l'Etat, Chambre d'agriculture,...), les usagers (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, utilisateurs dans un but récréatif...), les associations de protection de l'environnement, les porteurs de projets sur le site... ;
- assurer la liaison avec les prestataires en charge de l'élaboration du plan de gestion et des études complémentaires.

*Contribuer à la programmation des travaux et la mise en place des conventions d'usage :*

- préparer les éléments techniques des cahiers des charges pour les programmes de travaux et d'aménagements et en assurer le suivi en lien avec le chargé de mission de l'antenne et avec les référents nationaux dans le cadre du programme Life (et avec le maître d'œuvre le cas échéant) ;
- préparer les dossiers de demande de financements complémentaires (fonds européens, Office de l'eau, ...)
- être en relation avec le gestionnaire ou opérateur qui sera désigné pour gérer l'installation d'agriculteurs sur le site : élaboration des cahiers des charges, processus d'attribution des lots, suivi et évaluation des conventions d'occupations agricoles.

*Participer aux opérations d'information et de communication sur le site :*

- contribuer à la définition des cibles de communication et des messages à transmettre ;
- proposer des actions/outils de communication ;
- participer à des animations sur site ou auprès de partenaires.

## **Relations hiérarchiques et fonctionnelles :**

Le chargé de projet est placé sous l'autorité de la responsable de l'antenne de Guyane.

En interne, il est en relation fonctionnelle avec les agents de la délégation et les services nationaux à Rochefort.

En externe, il est en contact avec les administrations, les collectivités territoriales, les gestionnaires, les usagers, les associations, les maîtres d'œuvres et les entreprises.

## **Profil et compétences requises :**

BAC + 3 minimum dans les domaines en lien avec l'environnement et le développement local :

- connaissances dans les domaines de l'environnement naturel ou du développement local ;
- maîtrise des logiciels bureautiques courants, une expérience des outils GPS et SIG serait appréciée ;
- capacité à travailler en autonomie et à rendre compte ;
- sens du contact, qualités d'écoute, de respect et de conviction ;
- esprit d'initiative, rigueur et sérieux ;
- capacité rédactionnelle et aisance dans l'expression orale ;
- connaissance du contexte guyanais ;
- Permis B obligatoire.

### **Caractéristiques du poste :**

Chargé de projet sur un recrutement en Volontariat de Service civique de 24 mois à temps complet.

La politique des ressources humaines du Conservatoire du littoral vise à garantir un recrutement respectueux des principes de non-discrimination et de diversité. Ainsi, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi.

*Pour plus d'informations sur le dispositif de volontariat de service civique :*

- le décret n°2010-485 du 12 mai 2010 relatif au service civique,
- le décret n°2010-1771 du 30 décembre 2010 relatif au service civique dans les DOM et les collectivités outre-mer,
- [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

### **Résidence administrative et date de prise de fonction:**

Le poste est à pourvoir à **partir du 1<sup>er</sup> avril 2018**. Il est localisé à Cayenne (GUYANE). Des déplacements fréquents de plusieurs jours sur Mana sont à prévoir.

### **Renseignements et dépôt des candidatures**

Les candidatures sont à adresser **au plus tard le 12 mars 2018** :

#### **Soit par courrier :**

Madame la directrice du Conservatoire du littoral  
Service des ressources humaines  
Corderie Royale - CS 10137 - 17306 Rochefort cedex  
Tél. 05 46 84 72 50

#### **Soit en ligne :**

[www.conservatoire-du-littoral.fr](http://www.conservatoire-du-littoral.fr) – rubriques : offres d'emplois

### **Renseignements sur le poste :**

Catherine CORLET, responsable antenne de Guyane : Tel : 0594 28 72 81 / 0694 22 79 10  
Courriel : [c.corlet@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:c.corlet@conservatoire-du-littoral.fr)

Alain PIBOT, délégué adjoint pour les Rivages français d'Amérique. Tél : 0590 81 59 52 / 0690 57 80 63  
Courriel : [a.pibot@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:a.pibot@conservatoire-du-littoral.fr)

### **Renseignements administratifs :**

Valérie PANZA, adjointe de la responsable RH – Tél : 05.46.84.72.48 –  
Courriel : [v.panza@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:v.panza@conservatoire-du-littoral.fr)